

**Conseil ministériel de l'OSCE
Bâle, 4 décembre 2014**

Original: FRENCH

**Intervention de M. Harlem DESIR,
Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Ministres, Monsieur le Secrétaire Général,
chers collègues,

1. L'année 2014 a été marquée par un ébranlement de la confiance et de la sécurité en Europe. Il est donc plus que jamais nécessaire de rappeler avec fermeté que rien ne peut justifier l'usage direct ou indirect de la force hors de la légalité internationale, et encore moins la modification des frontières par la force. C'est la raison pour laquelle nous avons condamné, avec tous nos partenaires de l'Union européenne, l'annexion illégale de la Crimée et le soutien apporté aux séparatistes du Donbass. Notre attachement aux principes fondateurs de l'OSCE est déterminé et ne faiblira pas.
2. Le but n'est pas pour autant d'isoler la Russie qui est un partenaire incontournable en Europe comme sur la scène internationale. Bien sûr, la Russie a des préoccupations de sécurité, mais ces préoccupations ne doivent pas entraver les relations de bon voisinage avec les pays proches, si la Russie veut rester un partenaire responsable de la sécurité en Europe. Nous attendons donc des signes clairs de son attachement aux principes qui ont été développés depuis l'Acte d'Helsinki et qui nous rassemblent dans l'OSCE : le respect de l'intégrité territoriale de ses voisins, le non recours à la force, l'acceptation des droits de l'Homme. C'est seulement en réaffirmant ces principes communs que

nous pourrions retrouver une entente durable, et nous saluons à cet égard, le lancement du panel de personnalités éminentes.

3. Depuis le début de la crise ukrainienne, la France a été à l'avant-garde des efforts diplomatiques, convaincue qu'une solution pérenne ne pourra être trouvée que par le dialogue. C'est ce qui a conduit le Président Hollande à réunir les Présidents Poutine et Porochenko dans le format dit « de Normandie », à l'occasion du 70^e anniversaire du Débarquement allié en France. Six mois plus tard, les paramètres sont connus de tous : nous disposons, avec l'accord de Minsk, d'une feuille de route agréée par l'ensemble des parties pour mettre fin à la crise. Elle doit désormais être pleinement appliquée, il n'y a pas d'autre base possible pour assurer la stabilité et l'unité de l'Ukraine, et rétablir de bonnes relations avec la Russie. La communauté internationale a de trop nombreux défis à relever pour se diviser, qu'il s'agisse du terrorisme, de la prolifération nucléaire, du changement climatique, des violations des droits de l'Homme.

4. Permettez-moi pour conclure de saluer le rôle indispensable que joue l'OSCE dans la situation conflictuelle d'aujourd'hui à l'est de l'Europe. L'OSCE n'est pas seulement une enceinte de dialogue unique à l'échelle continentale, c'est aussi une organisation qui a prouvé son efficacité sur le terrain et a su affirmer sa capacité de médiation, comme l'attestent au quotidien son rôle dans le groupe de contact trilatéral, sa mission spéciale d'observation sur l'ensemble du territoire ukrainien et sa mission d'observation sur la frontière russo-ukrainienne. Je souhaite féliciter la présidence suisse pour sa remarquable action tout au long de

cette année exceptionnelle, et tiens à assurer la prochaine présidence serbe du soutien déterminé de la France pour contribuer à la désescalade et pour réaffirmer nos principes communs de sécurité et les valeurs qui fondent notre organisation.

Je vous remercie.